métropole
LE MAGAZINE #81 ÉTÉ 2019

www.angersloiremetropole.fr

ACTU
À Bouchemaine,
le quai de la Noë rénové

LE POINT
L'Agglo fait sa transition
écologique et énergétique

À L'AFFICHE
Des Accroche-cœurs
d'amour et d'eau fraîche

Au cœur de l'été

angers loire métropole
communauté urbaine

Cœur de Maine, les nouveaux espaces aménagés au bord de la rivière, ont été inaugurés le samedi 29 juin, à Angers. Notamment la vaste esplanade végétalisée qui couvre la voie des berges, du pont de Verdun à la place Molière, sa promenade en balcon, le mail arboré de la Poissonnerie et le pont des Arts-et-Métiers désormais accessible aux piétons et aux cyclistes. Aux habitants et visiteurs d'en profiter pour se promener, pique-niquer, se restaurer à la guinguette éphémère installée pour l'été, faire du sport et des jeux d'extérieur, se prélasser, assister à des spectacles… Le maire-président Christophe Béchu a ouvert les festivités en compagnie de Paul Grether (à gauche), l'urbaniste du projet, et Thomas Lavigne (à droite), l'architecte du pont.

PHOTOS : THIERRY BONNET

SOMMAIRE

04 I Actu
- Transports en commun : la gratuité, une fausse bonne idée I 4
- À Bouchemaine, la renaissance du quai de la Noë I 5

06 I Le Point Métropole
- L'Agglo fait sa transition

LE POINT MÉTROPOLE

Un cadre commun pour muscler l'impérieuse transition écologique : voici ce que les élus d'Angers Loire Métropole ont tracé mi-juin et qui va animer l'ensemble des politiques publiques : habitat, déplacements, mobilité, industries, déchets, eau, urbanisme, aménagements, développement économique, agricole, touristique... Il n'y a pas plus transversal comme cause. "Nous parlons bien de stratégie et d'orientations propres à inverser les tendances pour évoluer vers un nouveau modèle qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble", explique le président Christophe Béchu.

Pour accompagner ces transitions vers un modèle plus vertueux, une ingénierie est nécessaire. Voici pourquoi les élus communautaires ont validé récemment trente-trois actions, réparties en trois axes. Après "l'acte I" dédié à la question énergétique voté ces derniers jours (lire en page 4), suivra, fin 2019, "l'acte II" sur la transition environnementale. Quant à "l'acte III", il visera la transition vers une économie circulaire et responsable, à l'été 2020. "Tout cela sur fond de territoire intelligent qui permettra d'accélérer ces transitions", poursuit le président.

L'Agglo fait sa transition

La transition écologique se jouera en trois actes. Après avoir engagé la partie énergétique mi-juin, Angers Loire Métropole précisera ses orientations pour la transition environnementale fin 2019, puis l'été prochain, pour l'économie circulaire et responsable.

Des énergies fossiles aux énergies renouvelables

Dans les faits, Angers Loire Métropole n'a pas attendu ce 17 juin 2019 pour prendre le virage de l'écologie. Acté en 2014, le Plan climat énergie territorial a été le document-cadre de l'action publique ju squ'en 2030 – porte l'empreinte de cette ambition, Notre roul sur blanc, elle avilar : "Lémploi, c'est la préservation du patrimoine naturel et bâti du territoire (...). C'est sa contribution à la préservation de la biodiversité, de la qualité de l'air, de l'eau, des sols et au-delà de la préservation de ses propres richesses naturelles. C'est également la réduction de la consommation des énergies fossiles des habitants, ainsi que la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre."

Passer des énergies fossiles – telles que le gaz, le charbon et le pétrole, grands émetteurs de gaz à effet de serre – à un bouquet énergétique où dorme la part belle aux énergies renouvelables, voilà le premier grand volet qu'engage Angers Loire Métropole. L'"acte I" vise précisément à inverser la courbe des émissions de gaz à effet de serre, à assurer l'indépendance énergétique du territoire et à réduire la facture y compris celles des habitants, tout en favorisant les innovations. Sauf, Angers Loire Métropole ne fera pas tout. Ceci pourquoi l'engagement vers la transition écologique réclame de nombreux partenaires, mais aussi les communes et les citoyens. ■

Les transports routièrement urbains dans le viseur de la transition écologique et énergétique. Alors qu'Angers Loire Métropole lance son plan Vélo, les premiers bus à motor ou gaz naturel sont attendus pour début 2020 sur le réseau Irigo.

6 métropole 7

10 I Spécial été
- Conjugaison féminine pour la Balade du roi René I 10
- Tout l'été, pause détente sur l'esplanade Cœur de Maine à Angers I 10
- Le Ralliement, rendez-vous des gourmets I 11
- Passez l'été au lac de Maine I 11
- Pro Stars : le haut du panier salle Jean-Bouin I 11
- Quand le street art fait le mur I 12
- Les expos de l'été I 12
- Expression libre aux jardins I 13
- Terra Botanica, pas de train-train I 13
- Tempo Rives, le melting-pot musical de l'été I 14
- Les festivals de l'été I 14

15 I À l'affiche
- Des Accroche-cœurs d'amour et d'eau fraîche

Directeur de la publication : Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias :** Gaël Maupilé. **Rédactrice en chef :** Nathalie Maire. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la participation de Sébastien Rochard. **Photo de Une :** Thierry Bonnet. **Renseignements pôle média et diffusion :** 02 41 05 40 91, journal@angersloiremetropole.fr **Conception graphique :** Scoop Communication - 10538-MEP. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 67 000 exemplaires. **Dépôt légal :** 3e trimestre 2019 **ISSN :** 1772-8347.

EDITO

La transition écologique, un projet de société

THIERRY BONNET

La Communauté urbaine vient d'adopter son plan de transition écologique.

C'est un moment important pour notre collectivité, qui fait le choix d'accompagner les habitants de notre territoire vers un nouveau modèle économique et social. Car il est évident que nous devons repenser nos façons de consommer, de produire, de travailler, donc de vivre ensemble.

Cette conversion est inéluctable et nous l'avons déjà engagée.

Depuis 2014, en effet, Angers Loire Métropole œuvre pour l'environnement de façon très concrète. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'Angers a été classée ville la plus écologique de France (*Néon*, janvier 2019).

Je vous parle ici des 25 millions d'euros investis dans les réseaux de chaleur, la multiplication par six du parc de véhicules électriques, du lancement aux Ponts-de-Cé du chantier de la plus grande ferme photovoltaïque du Grand Ouest ou encore du biogaz que désormais nous produisons.

Je peux citer également le plan Vélo, volontariste et ambitieux, que nous avons voté récemment et qui prévoit d'investir près de 2 millions d'euros chaque année.

Ce plan de transition écologique s'appuie sur notre projet de territoire 2016-2030. Il va donner un cadre à notre action, qui n'en sera que plus lisible, et garantir l'unité nécessaire de nos engagements auprès des Angevins.

Il se décline selon trois dimensions :

- La transition énergétique, avec comme priorités le développement des énergies renouvelables au détriment des énergies traditionnelles et l'adaptation au changement climatique ;
- La transition environnementale, qui doit répondre aux enjeux de préservation de la biodiversité, de protection des milieux et des ressources tout en améliorant notre cadre de vie ;
- La transition vers l'économie circulaire et responsable, pour tendre vers des modes de consommation et de production plus pertinents.

La démarche de territoire intelligent que nous avons lancée en fin d'année dernière sera un levier essentiel de cette transition écologique, un accélérateur indispensable qui facilitera l'émergence de nouveaux services et usages plus économes au travers du numérique.

Cette cohérence dans notre projet communautaire nous emmène vers un changement profond et irréversible de notre société. Aujourd'hui, c'est pour les générations à venir que nous œuvrons.

Christophe Béchu
Président d'Angers Loire Métropole

TRANSPORTS EN COMMUN

THIERRY BONNET

La gratuité, une fausse bonne idée

Une étude réalisée par des experts indépendants montre que la gratuité n'est pas la solution pour augmenter la fréquentation des bus et du tram.

La gratuité des transports en commun incite-t-elle les automobilistes à laisser leur voiture au garage ? Y a-t-il plus de justice sociale quand les tarifs des bus et des tramways augmentent moins que ceux des autres services publics ?
Pour répondre à ces questions, Angers Loire Métropole a confié une étude technique au cabinet Amplitude (Caen) en lien avec les experts indépendants d'Agir*.
Ce qu'il en ressort ? Quoique séduisante, la gratuité des transports en commun peut conduire à une détérioration de l'offre et des conditions pour les usagers, notamment parce qu'elle limite les investissements, comme par exemple l'extension des lignes ou la création de nouveaux itinéraires.
L'étude montre aussi que la gratuité n'est pas suffisante pour attirer l'automobiliste qui, quel que soit le scénario – gratuité ou non –, dépensera toujours davantage en utilisant sa voiture.

Qualité de l'offre

Quand on interroge les usagers, le motif économique n'est pas une raison majeure pour utiliser les transports en commun. Ils parlent plutôt, pour 46 % d'entre eux, de leur côté *"pratique"* ou qu'ils *"ne peuvent pas faire autrement"* (25 %).
Ceux qui empruntent les transports en commun parce qu'ils sont moins chers que la voiture ne représentent que 15 % des sondés. Ceux qui invoquent une motivation écologique sont à peu près au même niveau (14 %).
Sur le réseau angevin, les tarifications tiennent compte très fortement des situations sociales. Exemples : un demandeur d'emploi peut accéder aux bus et tramway pour 6,70 euros par mois. Les salariés, quant à eux, voient leur abonnement pris en charge à 50 % par l'employeur. Questionnés sur leurs besoins, les usagers expriment en priorité des attentes sur l'offre et la qualité des transports publics (dessertes, fréquences…) ; le prix n'intervenant que dans 6 % des réponses. Quant aux non-usagers, ils ne sont que 2 % à invoquer une tarification *"trop chère"* qui les éloignerait des transports en commun.

Fréquentation en hausse

Pour mémoire, la fréquentation du réseau Irigo a augmenté de 5 % entre juin 2018 et mai 2019, pour un total de 40 millions de voyages à l'année.
L'étude révèle également que la gratuité des transports en commun s'apparenterait à un effet d'aubaine pour les piétons et cyclistes qui se reporteraient sur le bus et le tramway. Le report des automobilistes sur les transports en commun serait à l'inverse très réduit. Conséquence : un engorgement du réseau et la dégradation du service aux heures de pointe, quand le réseau est déjà chargé.
Si Angers Loire Métropole optait pour la gratuité des transports en commun, elle devrait surtout se passer d'une recette annuelle de 16 millions d'euros (20 millions d'euros en 2023 avec l'ouverture des lignes B et C du tramway). Sachant que le versement transport est déjà au plafond légal (2 %), la seule solution pour compenser ces sommes serait d'augmenter les impôts des ménages.
C'est d'ailleurs sans doute pour toutes ces raisons qu'aucune agglomération de la même taille que celle d'Angers, et dotée d'un tram, n'a opté pour la gratuité. ■

**Angers Loire Métropole adhère à l'association pour la gestion indépendante des réseaux de transport public (Agir). Sa mission : délivrer une expertise indépendante des groupes de transport.*

EN BREF

Logements étudiants

PLATEFORME LOCAVIZ.FR

En complément de son offre de logements en cités et résidences universitaires, le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) propose une plateforme numérique, locaviz.fr, qui recense les offres de logements de propriétaires privés (appartements ou chambres chez un particulier) à destination des étudiants. www.locaviz.fr

Formation

CAMPUS DE LA GASTRONOMIE

Fin mai, l'École supérieure d'agricultures (Esa), l'Université d'Angers UFR Esthua et la chambre de commerce et d'industrie de Maine-et-Loire ont mutualisé leurs enseignements pour proposer 36 formations du CAP au doctorat, dans le domaine de la gastronomie, "de la parcelle à la papille". Cette mutualisation leur a déjà permis de signer un protocole avec l'université chinoise de Ludong. Chaque été, des étudiants étrangers viendront ainsi à Angers suivre des *summer school* axées sur le tourisme et la gastronomie. campusdelagastronomie.com

Visites

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 21 et 22 septembre, la 36e édition s'articulera autour du thème européen "Arts et divertissements". Visites gratuites. Information : destination-angers.com ou 02 41 23 50 00.

À Bouchemaine, la renaissance du quai de la Noë

PHILIPPE NOISETTE

Les voitures n'ont plus droit de cité sur le quai de la Noë à Bouchemaine, où une cale pavée permet désormais de rejoindre la prairie en douceur.

Site emblématique du patrimoine bouchemainois et ligérien, le quai de la Noë est un lieu prisé à la fois des Angevins et des touristes de passage. Son aménagement, dans le cadre de "Cœur de bourg", une importante opération visant également à rendre l'entrée du bourg *"plus lisible"*, a pris fin il y a quelques semaines.

"L'objectif était de redonner au quai de la Noë l'aspect patrimonial qu'il avait perdu, en grande partie à cause des nombreux véhicules qui s'y garaient de manière anarchique", avance Véronique Maillet, maire de Bouchemaine et vice-présidente en charge du Tourisme. Le site est désormais dédié aux déplacements doux (piétons et vélos) et une cale en pavés permet de descendre en douceur vers la prairie.

Véritable place de village

"L'idée est celle d'un quai jardin, un espace de promenade revégétalisé qui accueillera une sculpture en bronze de l'artiste Mauricette Poussin", complète Véronique Maillet.

L'opération "Cœur de bourg" concernait également le parking de la Saulaie et l'accès aux commerces, peu identifiés jusqu'alors. *"Nous avons triplé le nombre de places disponibles pour les voitures devant les commerces et créé une véritable place de village, bientôt réhaussée de bancs et d'une pergola fleurie."*

Initié en 2015, le projet d'aménagement s'élève à 1,11 million d'euros. Il a reçu 273 000 euros d'aides en provenance de l'État (dotation d'équipement des territoires ruraux) et 210 000 euros de la région des Pays de la Loire, dans le cadre du Contrat de développement métropolitain défini avec Angers Loire Métropole. ■

DR

Cyclotourisme

La conciergerie vélo ouverte près du château d'Angers

Jusqu'au 31 août, les cyclotouristes disposent d'une conciergerie près du château d'Angers pour y louer un box et un rack sécurisés. Sur place, possibilité de regonfler les pneus, de louer un vélo et de se voir remettre une carte 100 % vélo avec les grandes itinérances et cinq boucles cyclables dans la métropole. Accueil de 9 h 30 à 18 h 30, place Kennedy, à Angers.

L'Agglo fait sa transition

La transition écologique se jouera en trois actes. Après avoir engagé la partie énergétique mi-juin, Angers Loire Métropole précisera ses orientations pour la transition environnementale fin 2019, puis l'été suivant, pour l'économie circulaire et responsable.

Un cadre commun pour muscler l'impérieuse transition écologique : voici ce que les élus d'Angers Loire Métropole ont adopté mi-juin et qui va animer l'ensemble des politiques publiques des prochaines décennies. Habitat, mobilités, déchets, eau, urbanisme, aménagements, développement économique, agricole, touristique… Il n'est de cause plus transversale. *"Nous parlons bien de stratégies et d'orientations propres à inverser les tendances pour évoluer vers un modèle qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble*", explique le président de la Communauté urbaine, Christophe Béchu.

Pour accompagner ces transitions vers un modèle plus vertueux, une organisation est nécessaire. Voici pourquoi les orientations de la transition écologique seront énoncées en trois actes. Après "l'acte I" dédié à la question énergétique voté le 17 juin *(lire en page 8)*, suivra, fin 2019, "l'acte II" sur la transition environnementale. Quant à "l'acte III", il visera la transition vers une économie circulaire et responsable, à l'été 2020. "*Tout ceci sur fond de territoire intelligent qui permettra d'accélérer ces transitions*", poursuit le président.

Des énergies fossiles aux énergies renouvelables

Dans les faits, Angers Loire Métropole n'a pas attendu ce vote pour prendre le virage de l'écologie. Acté dès 2016, le Projet de territoire – qui reste le document-cadre de l'action publique jusqu'en 2030 – porte l'empreinte de cette ambition. Notée noir sur blanc, elle avise : *"L'enjeu, c'est la préservation du patrimoine naturel et bâti du territoire (…). C'est sa contribution à la préservation de la biodiversité, de la qualité de l'air, de l'eau, des sols et au-delà de la préservation de ses propres richesses naturelles. C'est également la réduction de la consommation des énergies fossiles des habitants, ainsi que la réduction de leur dépendance à ces énergies (…)."*

Passer des énergies fossiles – telles que le gaz, le charbon et le pétrole, grands émetteurs de gaz à effet de serre – à un bouquet énergétique qui donne la part belle aux énergies renouvelables, voilà le premier grand volet qu'engage Angers Loire Métropole. "L'acte I" visera précisément à inverser la courbe des émissions de gaz à effet de serre, à assurer l'indépendance énergétique du territoire et à réduire la facture, y compris celle des habitants, tout en favorisant les innovations. Seule, Angers Loire Métropole ne fera pas tout. C'est pourquoi l'engagement vers la transition écologique fédérera aussi les communes, les citoyens et de nombreux partenaires. ■

PHOTOS THIERRY BONNET

Les transports notamment seront au cœur de la transition écologique et énergétique. Alors qu'Angers Loire Métropole lance son plan Vélo, les premiers bus à rouler au gaz naturel sont attendus début 2020 sur le réseau Irigo, dans le cadre de la sortie progressive du diesel de toute la flotte de bus.

La “ferme solaire” des Ponts-de-Cé reçoit ses premiers panneaux

DR

Aux Ponts-de-Cé, l’aménagement de la centrale solaire de la Petite-Vicomté illustre ce que la transition énergétique a déjà permis d’engager sur le territoire. D’ici à l’automne, cet ancien centre d’enfouissement de déchets (non dangereux) de 16 ha, situé à proximité du pont de Sorges, sur la route de La Daguenière, sera habillé de panneaux photovoltaïques. La “ferme solaire” sera alors capable de produire l’équivalent de la consommation électrique (hors chauffage) de près de 7 000 habitants, soit près de 3 660 foyers. Il s’agira de la plus grande “ferme solaire” de la région. Celle-ci développera une puissance de 9,25 MW et produira près de 9,5 MWh par an, sachant que l’objectif fixé à l’échelle régionale vise les 31 MW de puissance dès 2025. D’autres projets de centrales solaires sont à l’étude dans le territoire pour près de 20 MW supplémentaires.
En parallèle, des opérations tout aussi exemplaires verront le jour à la salle des sports de Beaucouzé ou encore à la nouvelle patinoire d’Angers (pour 0,5 MW chacune). Angers Loire Métropole a aussi approuvé un “cadastre solaire”. Cet outil d’étude de faisabilité, bientôt disponible, sera destiné aux habitants, entreprises et collectivités intéressés par les installations photovoltaïques ou thermiques.

Changement climatique : priorité aux énergies renouvelables

Passer d’un système énergétique, reposant sur les énergies fossiles, épuisables et émettrices de gaz à effet de serre, à un système efficace basé sur les énergies renouvelables : voici les grands enjeux de la transition énergétique. Angers Loire Métropole n’a pas attendu 2019 pour prendre ce virage. Ce que la collectivité décide aujourd’hui, c’est plutôt de consolider son engagement en le déclinant dans un grand nombre de ses compétences. D’un mot, le territoire va devenir plus sobre en consommation d’énergie et plus efficace. Les efforts porteront ainsi sur le patrimoine public mais aussi sur le logement social et privé. L’occasion de lutter contre la précarité énergétique via une Opération d’amélioration de l’habitat (Opah) plus ambitieuse que par le passé. Dans le parc social, le soutien financier sera accentué au profit des nouveaux programmes immobiliers portés par les bailleurs, pour lesquels la transition énergétique est déjà une réalité.

THIERRY BONNET

En 2018, Christophe Béchu inaugurait l’unité de biogaz qui extrait du biométhane à l’usine de dépollution des eaux de la Baumette.

Autre coin à enfoncer : les transports. Une première commande de véhicules “propres” a déjà été passée à Scania Angers pour que progressivement, et dès 2020, les bus roulent au gaz naturel. La même conversion est envisagée pour les bennes à ordures, d’où la construction de deux stations GNV (gaz naturel pour véhicule) à Biopole et au dépôt Irigo, à Saint-Barthélemy-d’Anjou, dès cette année.

Unité de biométhane

En parallèle, Angers Loire Métropole prévoit d’accélérer le développement des énergies renouvelables et la mutation des systèmes via la méthanisation, la biomasse ou le photovoltaïque. Début 2018, la chaufferie urbaine de Belle-Beille ouvrait la voie au bois-énergie en réseau de chaleur. Côté photovoltaïque aussi, cela avance. Pas plus tard que le 3 juillet dernier où les premiers panneaux de la “ferme solaire” des Ponts-de-Cé ont été posés *(lire ci-dessus)*. Enfin, depuis deux ans, une unité d’épuration du biogaz équipe la station de dépollution des eaux de la Baumette pour en extraire du biométhane. Si une partie alimente le fonctionnement de l’usine, l’autre est désormais revendue et injectée dans le réseau de gaz naturel, alors qu'avant elle était gaspillée. Cela se traduit par une recette de 1,5 million d’euros réinjectés dans des projets de rénovation thermique. Cette transparence budgétaire fait partie des moyens dont va se doter la collectivité. Tout ceci explique qu'Angers ait été choisie en 2018 ville la plus écologique de France. ■

Le vélo au quotidien, un enjeu majeur

2 millions d'euros, c'est ce qu'Angers Loire Métropole investira chaque année pour faire passer la part modale du vélo à 6 % dès 2027 (contre 3,1 % en 2012). En effet, si le réseau cyclable de l'agglomération comprend déjà près de 450 km – dont la moitié à Angers –, il se caractérise encore par des discontinuités, entre les communes intermédiaires et la ville-centre notamment. Le plan Vélo, fraîchement validé, prévoit ainsi l'aménagement de voies cyclables structurantes et sécurisées et un travail est engagé avec les communes en vue de réviser le schéma directeur des infrastructures cyclables. Le plan Vélo de l'Agglomération se concentrera sur cinq grands axes et 25 actions.

THIERRY BONNET

Depuis l'inauguration du deuxième tronçon des Boucles vertes, 11 km de voies cyclables sécurisées relient entre elles Montreuil-Juigné, Avrillé, Saint-Barthélemy-d'Anjou et Angers.

Une Maison du vélo

À commencer par la promotion et l'éducation à l'usage du vélo, auprès des scolaires afin de les sensibiliser avant leur entrée au collège. Les écoles volontaires pour faciliter le stationnement des deux-roues se verront, par exemple, attribuer une aide de 1 000 euros. Promouvoir l'usage du vélo passera aussi par la création d'un événement sportif dédié et d'une Maison du vélo. L'offre de services sera également élargie, que ce soit pour accueillir les cyclotouristes ou encore pour inciter les bailleurs sociaux à développer le stationnement des deux-roues de leurs locataires. Autre grand axe : l'accompagnement des entreprises et des établissements pour promouvoir l'émergence des "boîtes à vélo", qui désignent les sociétés dont l'activité de services repose sur les déplacements à deux-roues exclusivement. Dans la même idée, les écoles supérieures seront incitées à tenir des vélos à disposition de leurs étudiants. ■

- 20 %

La réduction des consommations d'énergie sur le territoire d'ici à 2030 (-50 % en 2050), sachant que les secteurs du transport routier et du résidentiel sont les plus grands consommateurs d'énergie.

- 33 %

La réduction des gaz à effet de serre visée d'ici à 2030 (par rapport à 2016).

63

Le nombre de kilomètres supplémentaires de réseaux de chaleur à l'horizon 2032, contre 46 actuellement. Ce vecteur de la transition énergétique permettra de chauffer et alimenter en eau chaude l'équivalent de 50 000 logements à Belle-Beille, la Roseraie et Monplaisir.

6 %

La part modale du vélo dans un usage quotidien d'ici à 2027, soit + 2,9 points par rapport à 2012 (3,1 %). Cette augmentation vise 10 % pour la ville d'Angers, 5 % pour la première couronne et 3 % pour la deuxième.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Changement climatique

Le Maine-et-Loire pourrait subir une augmentation de 1,2 à 1,4°C dans les années 2030 et de 2,5 à 2,8°C dans les années 2080 avec un accroissement plus marqué de juillet à septembre, un nombre de jours de canicule en augmentation et une diminution significative du cumul des pluies annuelles. Un plan visant à identifier et conforter les actions à mener sur les secteurs sensibles, tels que la biodiversité, l'agriculture et les ressources en eau, sera réalisé d'ici à mi-2020 dans le but d'inscrire les aménagements et les opérations bioclimatiques dans les documents d'urbanisme d'Angers Loire Métropole.

Vélos électriques

Pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf, pliant ou non pliant, Angers Loire Métropole propose une subvention à hauteur de 25 % du prix TTC pour un maximum de 200 euros par famille (400 euros pour un vélo-cargo). Seule condition, l'achat doit intervenir d'ici au 31 décembre 2020. Possibilité de faire une demande de subvention en ligne sur angersloiremetropole.fr (rubrique mon quotidien).

Conjugaison féminine pour la Balade du roi René

Pour la 5e année consécutive, Angevins et touristes pourront déambuler librement dans les artères angevines, dans le cadre désormais bien établi de la Balade du roi René. Chaque samedi soir, du 27 juillet au 17 août, l'événement – qui avait réuni 120 000 visiteurs cumulés en 2018 – invitera chacun à découvrir des monuments angevins sous un jour nouveau… à la nuit tombée.

La collégiale Saint-Martin accueillera ainsi un chœur d'hommes habillés en moines, pour des représentations de chants polyphoniques magnifiés par une mise en lumières des lieux ; à quelques pas de là, le musée des beaux-arts permettra aux promeneurs d'arpenter le parcours "Histoire d'Angers" et l'exposition consacrée à l'artiste angevin Alexis Mérodack-Jeaneau. Très appréciée l'année passée, la démonstration de fauconnerie migre de la place Saint-Éloi à la toute nouvelle esplanade Cœur de Maine, inaugurée fin juin *(lire ci-dessous)*.

Enfin, les visiteurs trouveront sur leur parcours deux autres sites iconiques de la Balade du roi René : le château d'Angers et la cathédrale Saint-Maurice. Ils épousent tous deux le thème 2019 : les femmes qui ont marqué la vie du roi René. L'affiche de cette édition porte leurs sceaux. On y voit Yolande d'Aragon (sa mère), Christine de Pisan (première femme écrivain), Agnès Sorel (maîtresse de Charles VII issue de la Cour d'Anjou) et la nourrice Tiphaine. C'est leur histoire et celle de Jeanne d'Arc, Isabelle de Lorraine et Jeanne de Laval que retracera le son et lumière projeté chaque soir (deux fois les dimanches et jours de semaine, trois fois le samedi) sur les murs du château. Ouvert gratuitement au public, le site proposera également une visite libre et en musique des *Tapisseries de L'Apocalypse*.

Les femmes seront également à l'honneur à la cathédrale, dont le récit historique sera conté par une comédienne et ponctué par des interventions d'instrumentistes et chanteuses. L'intérieur de l'édifice sera pour l'occasion éclairé à la bougie.

L'ensemble de ces animations est en accès libre, hormis les visites des douves du château. ■

La Balade du roi René, chaque samedi, du 27 juillet au 17 août. Renseignements : baladeduroirene.fr

THIERRY BONNET

Tout l'été, pause détente sur les bords de Maine à Angers

Cœur de Maine, ce sont de nouveaux espaces qui s'offrent aux Angevins comme aux touristes, en balcon sur la rivière. Une pause sur un transat les pieds dans l'herbe, un pique-nique en famille ou entre amis, des jeux d'extérieur, des spectacles…, c'est désormais possible. Pour compléter l'offre, de nombreux rendez-vous sont organisés tout l'été. À commencer par des animations nautiques (aviron, voile, canoë-kayak et paddle) et des temps de relaxation et de bien-être (taï chi chuan, qi gong, yoga). Sont également proposées des parenthèses culturelles. Parmi elles, des concerts électro de Domingo, des initiations et des démonstrations de danses (contemporaine, jazz, hip hop, folklorique, africaine…), du tissage avec les musées, du cinéma en plein air, des rencontres littéraires avec les bibliothèques (quizz, pique-livres…) et des balades urbaines au fil de l'eau. La maison de quartier Angers-Centre se saisit aussi de l'occasion pour apporter une touche ludique à la programmation du site : jeux d'extérieur, rallye photo, "Trouve ton galet" et spong ball (bataille d'éponges mouillées). À noter enfin la possibilité d'un brunch les dimanches à 11 h, à la guinguette éphémère, installée mail de la Poissonnerie. Ouverte tous les jours, de 11 h à 23 h, elle propose une restauration locale et des animations maison. ■

Programme complet sur angers.fr et l'application "Vivre à Angers".

Soirées des gourmets place du Ralliement

Les vendredis, quatre soirées dégustation (en partenariat avec la Fédération viticole Anjou-Saumur) et deux soirées cocktails (déclinées par les maisons Giffard et Cointreau) s'installent au pied du théâtre, mettant en valeur le savoir-faire des vignerons et liquoristes angevins. Implantées au cœur d'un Jardin d'expression et ponctuées d'une ambiance jazz concoctée par Nicolas Meslien (l'ancien contrebassiste de Lo'Jo), ces soirées jouent la carte de l'accord mets-vins, avec une assiette de quatre bouchées adaptées aux propositions des quatre vignerons présents chaque vendredi. ■

Les vendredis soirs, du 19 juillet au 23 août, de 18 h 30 à 20 h 30, place du Raliement. Tarifs, de 6 à 8 euros. Inscriptions sur destination-angers.com ou au 02 41 23 50 00.

CHRISTOPHE MARTIN / ARCHIVES

Pro Stars : le haut du panier salle Jean-Bouin

Le tournoi Pro Stars est un rendez-vous incontournable d'avant-saison pour les équipes françaises et européennes de basket. Après des matchs à Brissac, La Baule, Laval et Cholet, il revient salle Jean-Bouin les 13 et 14 septembre pour les phases finales. Au programme : Strasbourg-Cholet et Istanbul-Metropolitans 92 (le tout nouveau club francilien issu de la fusion entre Levallois et Boulogne-Billancourt), le vendredi à 19 h et 21 h, et matchs de classement et finale le samedi, à 15 h, 17 h 30 et 20 h. Les deux autres équipes en lice cette année sont le Maccabi Tel-Aviv (Israël) et Le Mans. ■

CLUB FOCALE ANGERS

Renseignements et réservations : prostars.fr

Passez l'été au lac de Maine

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Du 17 juillet au 25 août, l'opération "L'été au lac" revient au parc de loisirs du lac de Maine avec son lot de sports, de culture et de détente. Les médiateurs sportifs de la Ville d'Angers, des clubs et associations ont concocté un programme de plein air (tir à l'arc, disc-golf, balades en trottinette électrique, poney, pêche…), des sports d'opposition (karaté, capoeira, boxe, self défense féminin…), en passant par l'aviron, la voile et le kayak. Mais également : fitness, danses, beach volley, foot américain, quidditch, basket, kin ball… et des animations bien-être (relaxation, yoga du rire…). Et toujours la possibilité d'emprunter du matériel sportif et des vélos. Côté culture, à noter un coin lecture proposé par les bibliothèques municipales au bord de la baignade et des concerts à la buvette. La maison de l'environnement organisera également divers ateliers en lien avec la nature.

Du 17 juillet au 25 août. Tous les jours, de 10 h à 20 h. Gratuit (sauf poney et hoverboard). angers.fr et appli "Vivre à Angers".

Une baignade en cœur de ville

Passer l'été au lac, c'est aussi profiter de sa plage et de sa baignade. Cette dernière est gratuite et surveillée tous les jours, de 12 h à 20 h. En dehors de ce créneau, la baignade est aux risques et périls des usagers.

Quand le street art fait le mur

La 4e saison de l'opération Échappées d'art est à découvrir dans les rues d'Angers jusqu'au 22 septembre. Avec notamment une carte blanche, ou plutôt un mur, laissé à l'inspiration de trois *street* artistes. Jean Moderne, une des figures de proue du graff qui s'est fait remarquer dès le début des années 80, a fait du grand mur de l'école Joseph-Cussoneau, rue des Cordeliers, son terrain de jeu. Dénommée "Les Écouteurs", son œuvre et ses motifs aux couleurs primaires, tout en rondeur, est aussi visible de la cour de l'établissement. Autres invités : les artistes espagnols Nuria Mora dont la création "Abstract thing" orne une façade à l'angle des rues Parcheminerie et Sainte-Croix, et Aryz, connu pour ses pastels figuratifs, qui s'est employée à la réalisation d'une grande fresque "Color pencil composition", rue de Crimée. L'Apocalypse revisitée à la bombe par Okuda placette Saint-Aubin, "Sunset", l'œuvre abstraite et colorée de Tellas rue de l'Espine, les créations animales et végétales du graffeur Hitnes place du Pilori et rue du Cornet…, c'est un parcours artistique jalonné de onze "tableaux" qui s'offre désormais aux yeux des passants. Au programme également : l'exposition "Œuvres en liberté", promenade Jean-Turc, des balades urbaines commentées à pied comme à vélo et, enfin, l'installation de deux panneaux artistiques libres (PAL) à côté du Quai et place Maurice-Sailland qui, comme leur nom l'indique, permettront aux artistes et aux Angevins de donner libre court à leur imagination. ■

THIERRY BONNET

"Les Écouteurs", de Jean Moderne.

THIERRY BONNET

"Color pencil composition", de Aryz.

Échappées d'art, jusqu'au 22 septembre. Programme sur angers.fr et l'application mobile "Vivre à Angers".

Les expositions de l'été

César, Topor et les autres

Encore quelques jours pour (re)découvrir les œuvres de Miró, Vasarely, César, Topor, Niki de Saint-Phalle, Sempé, Grau-Garriga et bien d'autres, dans l'ancienne Galerie A (10, levée du Roi-René) et au cercle des amis de Guy Montis (10, levée Jeanne-de-Laval) à Saint-Mathurin-sur-Loire (Loire-Authion). Cette exposition événement est à voir jusqu'au 15 juillet. Entrée libre.

Nov'Art : grands formats et parcours d'art

Les œuvres grand format de 16 artistes sont à découvrir à Villevêque (Rives-du-Loir-en-Anjou) tout l'été à l'occasion d'une flânerie artistique entre art et patrimoine, du moulin jusqu'au parc du château, via les bords du Loir. À découvrir aussi les réalisations libres (textile, land art, céramique, peinture) de 9 artistes au moulin, au presbytère et la Galerie 377. Informations : novartparcours.fr

DR

Ode aux Goganes de Myriam Roux.

"La Lune et les étoiles"

L'Espace Air Passion rend hommage au journaliste Jean-Pierre Chapel, féru d'astronautique, qui commenta en direct les images des premiers pas de l'homme sur la Lune en 1969. Du 20 juillet au 29 septembre, à Angers Loire Aéroport à Marcé. Informations : musee-aviation-angers.fr

PHILIPPE NOISETTE

40 jardins sont à découvrir au parc de Pignerolle, jusqu'au 29 septembre.

Expression libre aux jardins

À l'instar du *Candide* de Voltaire, la métropole angevine s'attache à cultiver son jardin depuis 2013 et la création du concours "Jardins d'expression". Chaque année, l'été venu, quelque cent étudiants des écoles du paysage, de l'horticulture, des arts et du *design* rivalisent de créativité et de savoir-faire pour présenter leur expression d'un jardin, dans l'écrin privilégié du potager, du parc de Pignerolle, à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Après le "Potager connecté" en 2016, "Jardins en voyage" en 2017 ou encore "Échappées de Jardins" l'an passé, la collectivité, le Bureau horticole régional, Terre des Sciences et le pôle de compétitivité Végépolys ont opté pour "Expression libre" des talents, de la conception à la réalisation finale, en passant par le contact avec les fournisseurs et professionnels locaux.

De quoi ouvrir un maximum de perspectives pour les 18 équipes engagées. Le résultat est visible jusqu'au 29 septembre, date à laquelle un jury rendra son verdict : l'équipe lauréate aura l'occasion de prolonger et élargir sa démarche à l'été 2020, place du Ralliement à Angers.

Si les "Jardins d'expression" sont ouverts au monde estudiantin, ils le sont aussi aux scolaires. Cette année encore, 19 jardinières en bois de 1m^3 sont exposées au public, toujours au parc de Pignerolle, fruits d'un travail réalisé par 787 enfants de 3 à 11 ans, sur les temps scolaires ou de loisirs. Lors de l'inauguration, le 14 juin dernier, le jury a annoncé le résultat du concours pour cette catégorie et décerné le premier prix à l'école Pierre-et-Marie-Curie d'Angers pour sa "Symphonie des fleurs". ■

Jusqu'au 29 septembre, tous les jours, de 10 h à 20 h, parc de Pignerolle, à Saint-Barthélemy-d'Anjou (accès libre).

Terra Botanica, pas de train-train

Les "Jardins extraordinaires" de Terra Botanica ont ouvert leurs portes pour la 10e année, le 6 avril. Pas question pour autant de tomber dans la routine ! Si les visiteurs peuvent y retrouver, jusqu'à la toute fin du mois de septembre, les incontournables du parc – du cinéma 4 D aux serres des papillons et orchidées, en passant par les coquilles de noix, le ballon captif ou la Ruée vers l'ambre – la saison 2019 offre également de la nouveauté. Le petit train du végétal permet de traverser les différents univers de Terra Botanica en passant par des chemins inédits, sous l'aile protectrice et experte d'un conducteur et d'un guide.

Une façon originale et amusante de (re)découvrir les quelque 500 000 végétaux abrités au sein du parc du végétal. ■

Tous les jours, de 10 h à 19 h. Renseignements : terrabotanica.fr

EN BREF

LOIRE-ODYSSÉE

Balade sur la Loire, du mardi au dimanche, départ du port Saint-Maur à La Ménitré, à 15 h et à 16 h 30. Différentes formules de croisières (nocturne, apéro, etc.). Réservations : 02 41 57 37 55.

DR

L'ÉTÉ DE LOIRE-AUTHION

Le programme sera festif dans les communes : pauses gourmandes, les vendredis 12, 19 et 26 juillet au carrefour de La Bohalle, apéro-concerts à La Bohalle, Saint-Mathurin-sur-Loire, Andard, Corné et Bauné et randonnée nocturne, le 20 juillet, à 22 h 30, au départ de Port-Maillard, à La Daguenière. Renseignements : 02 41 57 37 55.

"LA BELLE BOIRE"

La nouvelle guinguette anime les bords de Loire à La Daguenière, à Port-Maillard. Animations en soirée. Ouverte jusqu'au 29 septembre. Informations : 07 86 26 88 43 ou sur labelleboire.org

RENCONTRES VÉGÉTALES

Le 1er septembre, au Plessis-Grammoire : vente, conseils, ateliers de rempotage pour les enfants, art floral, coaching en jardin… De 10 h à 18 h, parc de la mairie.

FOIRE DE LA SAINT-GILLES

L'époque médiévale, le terroir et l'artisanat animeront les nombreux stands la foire de la Saint-Gilles à Bauné, les 31 août et 1er septembre.

Tempo Rives, le melting-pot musical de l'été

La 11e édition du festival Tempo Rives se tiendra le temps de neuf soirées concert cale de la Savatte et dans les quartiers Roseraie et Hauts-de-Saint-Aubin, du 11 juillet au 8 août. Comme chaque année, le festival offre une programmation qui donne la part belle aux musiques actuelles, dans leurs déclinaisons les plus éclectiques. C'est donc à un voyage musical que le public est convié. Première destination: Farba, un musicien découvert dans le métro par Didier Granet, le programmateur du festival, et Canine, un projet vocal pop très original (11 juillet). Puis ce sera au tour de Pigment, le duo formé du guitariste chanteur Mounawar et de Nathalie Natiembé, la mère du punk réunionnais (16 juillet, parc des Collines à la Roseraie), de The Wanton Bishops et son blues caverneux teinté de rock garage (18 juillet), de Fanfaraï Big Band (funk d'Afrique du Nord, 23 juillet, esplanade d'AquaVita), de The Dizzy Brains (rock-punk malgache, 25 juillet), et pour finir juillet de Antilabas, une des références de l'afro-beat (30 juillet).

La part belle à la scène locale

Le passage au mois d'août se fera avec Yemen Blues (blues, funk, rock, Moyen Orient, 1er août), suivi du chanteur éthiopien Asnake Guebreyes et son groupe Ukandanz (rock, jazz, blues, musique traditionnelle, 6 août), et des cinq musiciens de Bigger, qui combinent la mélancolie de Nick Cave avec des mélodies qui fleurent bon les Beatles (8 août).

Tempo Rives, ce sont aussi des premières parties assurées par des groupes émergents de la scène locale, à qui le festival donne l'opportunité de se produire en public dans des conditions scéniques optimales. Cerise sur le gâteau, il est même offert aux jeunes artistes une captation vidéo de deux titres *live* et un shooting photo afin de faciliter leurs démarches auprès des professionnels. Trois temps estampillés "Tempo [dé] Rives" sont enfin au programme. L'occasion pour des associations culturelles angevines de se retrouver autour de projets originaux. À commencer par Fun Kid's, un festival jeune public (6-12 ans), par L'R de rien et Orange Platine (parc du Hutreau, 17 juillet), le retour de la pêche électronique de la Caverne sensorielle (quai Monge et sur la Maine, 27 juillet), et une croisière musicale sur une péniche avec L'Interface (3 août). ■

www.angers.fr/temporives et l'application "Vivre à Angers".

LÉONARD DE SERRES / ARCHIVES

Les festivals de l'été

Festival de Trélazé

Après Bénabar ou encore l'électro de Bob Sinclar, le festival continue de tenir ses promesses au parc du Vissoir notamment. Gratuits, les spectacles s'interrompent le 22 juillet pour mieux revenir dès le 24 août avec Gilbert Montagné, la pop rock de Cats on Trees, The Jacksons et le groupe Europe pour la grande soirée de clôture. Informations : trelaze.fr

Les Arts Cocottes

Pour la 2e année consécutive, le festival des Arts Cocottes revient le 31 août sur les bords de Sarthe, à Briollay, de 10 h à minuit. Avec notamment le jardin des mômes (spectacles, clowns, ateliers créatifs, lectures, maquillages, etc.), l'espace ado (ateliers beat box, créations sonores électro, Land art…). Mais aussi initiations au canoë-kayak, à la boule de fort, lectures, contes… Concerts à partir de 17 h 30.

7e Levitation France

Les fans de musique et culture psychédéliques ont rendez-vous au Quai, à Angers, les 20 et 21 septembre à l'occasion de ce festival si particulier, réplique de l'Austin Psych Fest. Au programme, 20 groupes et notamment : L'Épée, Fat White Family, Frustration, Iceage, Le Villejuif underground, The Warlocks, Frankie and The Witch Fingers… Programmation et réservations : levitation-france.com

Toutes les sorties sur
angers.fr/agenda
et l'appli Vivre à Angers

CRÉATION GRAPHIQUE : FRANCK DENIEL, VILLE D'ANGERS, DIRECTION DE LA COMMUNICATION

D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE

Les Accroche-cœurs fêtent l'amour et leurs 20 ans, du 6 au 8 septembre. L'occasion pour le festival d'inviter les Angevins à partager leurs photos souvenir sur des échelles de crue installées sur le pont des Arts-et-Métiers. Autre temps participatif : la cérémonie d'ouverture avec le retour de la fanfare Jo Bithume et un dress-code pour le public : noir et blanc. Sans oublier Extension, un projet qui réunira une centaine de danseurs amateurs. Nouveauté de cette édition, les Accroche-cœurs vont investir l'eau… de la Maine dont les abords seront le cœur de la manifestation pour accueillir des guinguettes, le village des saveurs, le championnat du monde de conversation et des spectacles de danse, musique, cirque, arts de la rue et même une thalasso urbaine… **angers.fr/accrochecoeurs**

angers
cœur de l'été

festivals | dégustations
croisières | animations

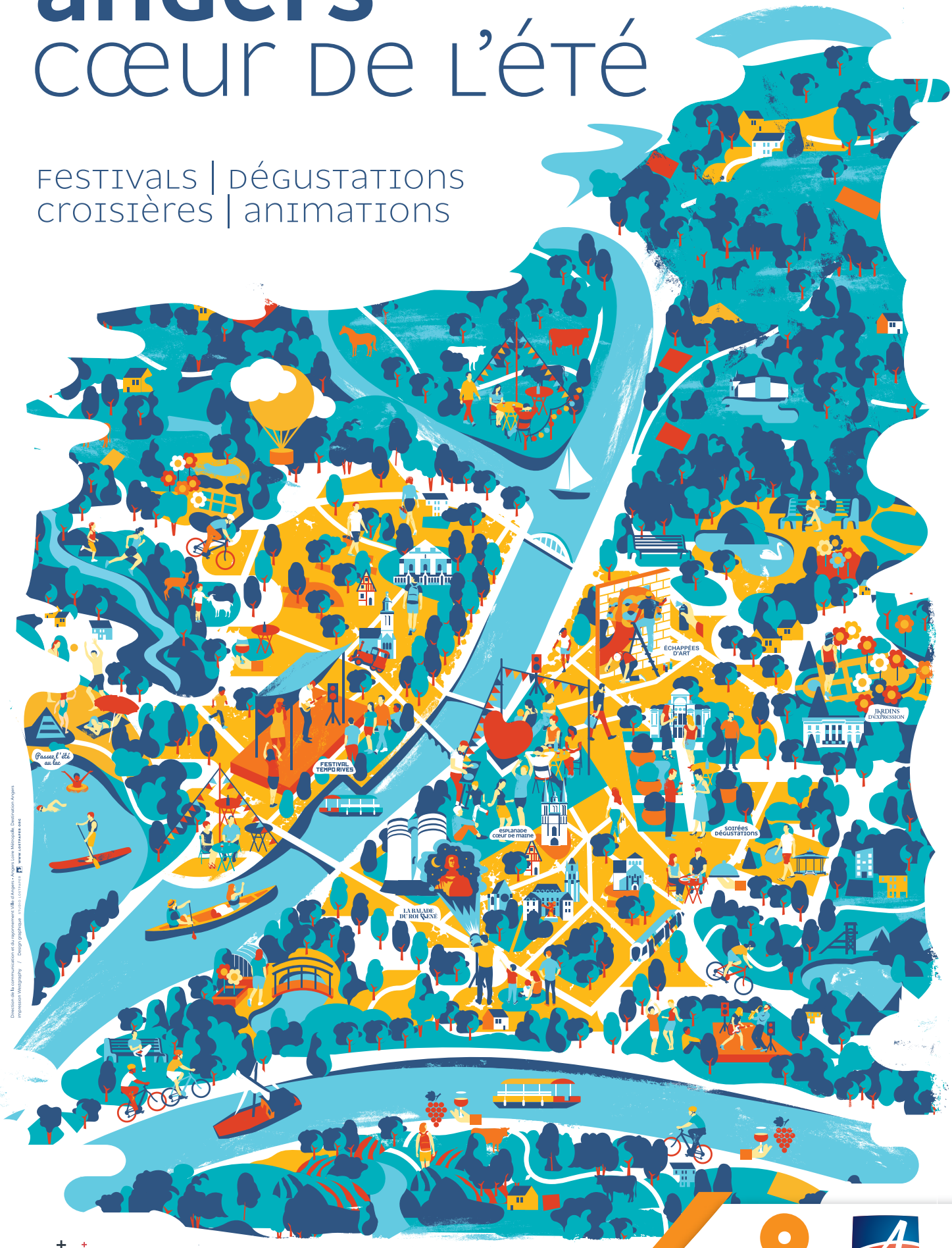

Direction de la communication et du rayonnement Ville d'Angers - Angers Loire Métropole. Destination Angers
Impression Nicoguaphy / Design graphique : Pierre-Louis Lecoq / www.cerveau.xxx

DESTINATION angers

angers.fr/ete

angers loire métropole
communauté urbaine

Angers